

Mairie de Chagny

ARRONDISSEMENT communal de Chagny

Du dixième jour du mois de février, an neuvième Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Romain, fils de Antoine Romain et de Marie Romain, né le jour d'aujourd'hui à dix heures du matin, fil. légitime de Antoine Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Antoine Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Second témoin, Joseph Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Sur la réquisition à nous faite par le sieur Romain, Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Romain, maire d'Chagny, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Antoine Romain, fils de Antoine Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Mairie de Chagny

ARRONDISSEMENT communal de Chagny

Du dixième jour du mois de février, an neuvième Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Joseph Romain, fils de Joseph Romain et de Marie Romain, né le jour d'aujourd'hui à dix heures du matin, fil. légitime de Joseph Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Joseph Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Second témoin, Antoine Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Sur la réquisition à nous faite par les Romain, Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Romain, maire d'Chagny, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Joseph Romain, fils de Joseph Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.



Mairie de Chagny

ARRONDISSEMENT communal de Chagny

Du dixième jour du mois de février, an neuvième Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Romain, fils de Antoine Romain et de Marie Romain, né le jour d'aujourd'hui à dix heures du matin, fil. légitime de Antoine Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Antoine Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Second témoin, Joseph Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Sur la réquisition à nous faite par le sieur Romain, Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Romain, maire d'Chagny, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Antoine Romain, fils de Antoine Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Mairie de Chagny

ARRONDISSEMENT communal de Chagny

Du dixième jour du mois de février, an neuvième Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Joseph Romain, fils de Joseph Romain et de Marie Romain, né le jour d'aujourd'hui à dix heures du matin, fil. légitime de Joseph Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

Premier témoin, Joseph Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Second témoin, Antoine Romain, marié, âgé de quarante ans, résident à Chagny.

Sur la réquisition à nous faite par les Romain, Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Romain, maire d'Chagny, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Joseph Romain, fils de Joseph Romain et de Marie Romain, de Chagny, commune de Chagny.